

Le Nord

TEMPERATURE

Lille, le 4 août 1910.

Minimum, nuit, abrité... 18°
Minimum, nuit, découvert... 11°
Surface du sol, à 8 h. du matin... 19°
A 1 mètre de profondeur... 14°
De l'air à l'ombre... 20°
Maximum, jour, à l'ombre... 27°
Maximum, jour, au soleil... 27°
Etat hygrométrique (à 8 h. m.)... 84
Etat du ciel : Part. nuageux.
Direction de vent : S.
Baromètre : Le 4 août (8 h. du matin) la pression était de 768 mm; le 5 août (2 h. du matin) la pression est de : 768 mm.



Temp. probable. — En France, des pluies sont probables avec température voisine de la normale.

Il faut vraiment croire de ne pas faire pour nous chrétiens ce que nous croyons que nous faisons certainement pour une créature. Mgr Gar.

Le premier pays du monde

L'exposition de Bruxelles, l'accueil particulièrement sympathique réservé par les Belges aux jeunes souverains de la Belgique, ramènent naturellement l'attention sur ce merveilleux petit pays devenu, à tant d'égards, le premier pays du monde.

Nous n'exagérons rien : d'abord, la Belgique est la première nation du globe par la densité de la population. Elle n'a pas 8 millions d'habitants et elle compte près de 7 millions d'habitants, soit 227 par kilomètre carré, alors que la France n'en a que 73.

Si notre pays était relativement aussi peuplé que la Belgique, nous serions 120 millions de Français !

Telle une ruée travillieuse, partant et en tous sens, cette population s'applique à produire vite, bien et beaucoup : houillères, forges, haute-fourneaux, aciéries, verreries, usines, céramiques, filatures, tissages, fabriques d'armes, de machines, de matériel, de sucre, de substances ou boissons alimentaires, de vêtements, de lingeries, de dentelles, de tout ce que la vie actuelle comporte, jusque dans ses besoins les plus raffinés et les plus luxueux, on les trouve réunis sur ce sol étroit devenu l'égal de contrées dix fois plus étendues.

Aussi, si nous examinons, ce qui est logique, non pas le chiffre absolu d'affaires, mais le chiffre par habitant, nous constatons que la France fait 304 francs, l'Allemagne 308, l'Angleterre 612, tandis que la Belgique arrive à bonne parité avec plus de 1.000 francs par tête d'habitant.

Cette situation n'a rien qui doive nous étonner, si nous tenons compte de tout ce que le gouvernement catholique a fait pour l'amélioration des ports, l'entretien, le développement des canaux, du réseau ferré, du matériel roulant, de tout ce qui constitue l'outillage économique d'une nation.

Pour ce qui concerne les chemins de fer, l'accident des recettes sur les dépenses était en 1884, c'est-à-dire au moment de l'arrivée des catholiques au pouvoir, de 43.468.000 francs ; il est aujourd'hui de 53.041.064.

Si nous considérons la proportion de kilomètres de voies ferrées par 100 kilomètres carrés, nous constatons, une fois encore, que la Belgique arrive en tête des nations.

Cette proportion qui est de 6,5 pour l'Autriche, de 7,5 pour la France, de 10,4 pour l'Allemagne, de 11,06 pour l'Angleterre, atteint 15,6 pour la Belgique.

En 25 ans, elle a organisé la bagatelle de cinq expositions internationales : Anvers 1885-1884, Bruxelles 1897, Liège 1905 et enfin Bruxelles 1910.

Le thermomètre qui permet de constater le degré de bien-être dont jouit un peuple, c'est certainement le montant des dépôts à la Caisse d'épargne, où bien à l'heure actuelle, il monte à la somme rondelette de 1 milliard 359 millions de francs répartis sur 2.724.911 livrets.

La Belgique, chacun sait cela, possède la première législation ouvrière du monde et elle détient aussi le record des œuvres économiques et sociales : trop longue en serait la simple énumération.

Le nombre des ouvriers revenus propriétaires, grâce au bénéfice des lois sur les habitations ouvrières, dépasse 110.000.

On cite maints villages, dont la population ne dépasse pas un millier d'habitants, qui ont été et font fonctionner admirablement toutes les organisations économiques et sociales possibles : syndicat pour l'achat en commun des matières premières de l'agriculture, caisse rurale, assurance contre la mortalité bovine, chevaux et porcs, assurance-incendie, accidents de travail, caisse de retraite, etc.

La première, sur le continent, la Belgique a créé cette œuvre d'instruction, d'éducation et de moralisation féminine, appelée **Ordre des Femmes**.

Intéresser par des causeries pratiques, professionnelles, touchant le ménage, l'hygiène, l'habitation, instruire du rôle

coup, donner des judicieux conseils, faire l'éducation morale, former la conscience féminine aux devoirs conjugaux, maternels et sociaux de l'heure présente, ouvrir des horizons aux bonnes filles des champs, telle est la fonction de ces « Cercles ».

Créés, il y a quatre ans, ils dépassent aujourd'hui la centaine, englobant plus de 10.000 fermières et ménagères rurales ! Aux jours prochains de lutte et de résistance, nos amis de Belgique trouveront des organismes féminins prêts à soutenir l'assaut, et, au lieu d'un concours vague et incertain de « bonnes volontés », ils auront une association d'énergies féminines qui luttera, à leurs côtés, dans la sphère familiale surtout, ce grand petit champ d'action d'où dépend le salut de la société.

— Et voilà encore un bel exemple que nous ne ferions pas mal d'imiter, nous Français : nous ne ferions pas mal de nous souvenir qu'il y a à la ferme, non seulement du bétail et des machines, mais aussi un fermier, un fermier à aider, à éduquer, comme homme, comme travailleur, et à côté du fermier, une fermière qui a besoin, elle aussi, d'instruction ménagère, d'éducation professionnelle et, ajoutons-le, de formation morale pour la lutte contre les dissolvants de la folie et des mœurs.

Il y a là, à notre humble avis, même dans les milieux urbains et industriels, un vaste champ qui s'ouvre pour l'apostolat chrétien social.

Nous ne connaissons pas de mouvement qui promette plus pour l'avenir le bien-être matériel et moral du pays, que les cercles d'études de femmes bien organisés et bien dirigés.

A. R. T.

Gazette du Nord

On annonce la mort :
M. A. TOUROING, de Mme Grenelle, née Pauline Férat, pieusement décédée à l'âge de 88 ans. Le défunt est la mère de M. Georges Grenelle-Delattre, président d'honneur du groupe touronnais des Chevaliers de la Croix.

M. IRÉNÉE BERNIER, de M. Irénée Bernier, décédé après une longue et pénible maladie. Le défunt était titulaire de la médaille du travail en raison de longs et bons services rendus, pendant plus de trente ans, dans la maison de Mme V. J. Crombè, droguiste, rue Nain, à Roubaix.

M. IRÉNÉE BERNIER était un fidèle lecteur de la « Croix ».

M. J. J. MILLAM, de M. J. J. Millam, décédé à l'âge de 73 ans. Le défunt était titulaire de la médaille du travail en raison de longs et bons services rendus, pendant plus de trente ans, dans la maison de Mme V. J. Crombè, droguiste, rue Nain, à Roubaix.

M. HENRI COCHIN, député du Nord, avait tenu à offrir, par sa présence, un témoignage de respectueuse sympathie à la famille et un hommage de profonds regrets et d'admiration sincère pour les vertus du défunt.

La paroisse entière de Millam et une grande partie de celle de Voickerkhove, malgré la moisson, étaient représentées à la cérémonie.

Depuis bien longtemps Millam n'avait pas vu de funérailles si nombreuses.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

M. HENRI COCHIN, député du Nord, avait tenu à offrir, par sa présence, un témoignage de respectueuse sympathie à la famille et un hommage de profonds regrets et d'admiration sincère pour les vertus du défunt.

La paroisse entière de Millam et une grande partie de celle de Voickerkhove, malgré la moisson, étaient représentées à la cérémonie.

Depuis bien longtemps Millam n'avait pas vu de funérailles si nombreuses.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

M. HENRI COCHIN, député du Nord, avait tenu à offrir, par sa présence, un témoignage de respectueuse sympathie à la famille et un hommage de profonds regrets et d'admiration sincère pour les vertus du défunt.

produit des sieves sont prises de se mesurer en rapport, le plus tôt possible, avec M. le Supérieur. — (Communiqué.)

LEGION D'HONNEUR

Est nommé chevalier, le lieutenant de Brulier, du 21^e dragons.

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été décernée au brigadier d'artillerie et au cavalier Vidouq, du 21^e dragons, pour services nombreux reçus dans un service d'ordre.

KERMESSES

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

7 août. — Lille-Wazemmes, Thumesnil (rue Faidherbe), Basse.

14 août. — Lille-Sainte-Catherine, Esquermes (banlieue), Thumesnil (rue d'Aras), Armentières.

21 août. — Lille-Saint-Sauveur, Provin, Sequedin, Anstaing.

28 août. — Lille (Foire), Denlemont, Bechy, Boubeocq, Emmerin, Houplin, Heris, Ligny, Lompref, Toufflers, Tourcoing (Point-Central), Treassin, Vandeville, Warneton.

LE NORD A LOURDES

Voilà à quel point on sont les inscriptions à l'heure actuelle :

Pour les Flandres : Le train BLANC-VIOLET est complet.

Les inscriptions continuent pour les trains BLANC et BLANC-ROUGE.

Dans l'arrondissement de Lille, les trains de ROUAMAOUR, BLANC-ROSE et JAUNE sont complets.

Il reste quelques places au train ROSE, au train BLEU de Tourcoing et au train BLANC-ROUGE de Combrès, à Valenciennes. Les trains de Douai, BLANC-VERT, et de Valenciennes, ROUGE, peuvent encore recevoir des pèlerins.

Les trains BLANC-BLEU du Cambrésis, et VIOLET de Maubeuge, Avesnes, sont complets.

Pour recueillir les pèlerins qui ne sont pas encore inscrits il reste le train BLANC-ORANGE qui partira le 2 septembre de Tourcoing, à 10 h. 46, Roubaix 10 h. 50, Lille 11 h. 07, Douai 11 h. 55, Cambrai-Ville 12 h. 24, Busigny 12 h. 52, Saint-Quentin 1 h. 15.

Le train BLANC-ORANGE ne prend pas de malades.

Pour les inscriptions s'adresser : de Tourcoing et de Roubaix à M. l'abbé Malacrin, curé de la Sacré-Cœur à Tourcoing, directeur du train ; de Lille-Douai-Cambrai-Busigny-Saint-Quentin, à M. l'abbé Pétillon, à la Croix du Nord à Lille.

Les prix sont les mêmes que ceux indiqués sur l'affiche ; les pèlerins auront à Lourdes le même temps que ceux des autres trains.

SOUSCRIPTION

pour les malades pauvres de Lourdes en 1910

Aniche. — M. A. 25
Roubaix. — En souvenir d'un défunt. 20
Tourcoing. — Pour le voyage d'un malade. 10
Villeneuve. — Anonyme. 10
Crocq-Martini. — Anonyme. 10
Omaing. — M. et M. de Lourdes. 50
Sartingues. — Deux paroissiennes. 50
Villeneuve. — M. et M. de Lourdes. 50
Lille. — M. P. A. D. 10
Lille. — Anonyme. 50

Au pays de la batiste

La question du travail à domicile est une de celles dont se préoccupent actuellement beaucoup de sociologues. Par de nombreuses études, on a voulu indiquer des articles, on a voulu indiquer l'opinion sur des petites industries. Devant les criantes injustices dont sont victimes des milliers d'honnêtes couturières, les catholiques n'ont pu rester insensibles. Ils ont organisé des expositions qui ont révélé au monde entier les cruelles exigences des grands magasins. Ce sera leur honneur d'avoir su mener à bonne fin ces nombreuses enquêtes qui ont découvert le mal et d'avoir été comme des éclaircisseurs dans cette maroche vers la justice.

Sans vouloir établir de comparaison, je puise dans ce qui est connu de nos couturières, à la main que l'on ne connaît pas assez et qui, par leur intelligence, par leur adresse, par l'honnêteté de leur vie, méritent beaucoup de considération : je le veux parler des tisseurs à la main.

Tout le monde se sert des produits de notre région ; beaucoup, cependant, ignorent comment se fabrique le mouchoir qu'ils portent avec élégance dans la poche supérieure de leur veston ; bien peu connaissent l'histoire de cette superbe chemise qui s'étale avec orgueil sur leur poitrine.

J'ai l'intention de faire connaître aux nombreux lecteurs de la « Croix » cette intéressante corporation des mouchoiriers, à laquelle je me fais un honneur d'avoir apparteni moi-même.

Je voudrais étudier ici le travail des tisseurs à la main, leur genre de vie, leurs syndicats, leur situation matérielle et morale. C'est une espèce d'enquête que je ferai en m'aidant de mes connaissances techniques et en rendant visite à tous ceux qui peuvent me fournir des renseignements utiles.

LES YEUX DE LA BATISTE

Les manuels de géographie ont l'habitude d'indiquer la spécialité des villes qu'ils citent : tous les auteurs répètent : Cambrai, célèbre par sa batiste, son linon et son fil de main (ou son fil à la main). Il est plus juste de dire que c'est là la spécialité de la région cambrésienne. A Cambrai, on trouve encore quelques tissages à la main, qui ont disparu dans d'autres régions.

Pour être précis, je dirai que le pays de la batiste s'étend sur les deux rives de l'Escaut, depuis Quiry jusque Rieux, et comprend Beuvry, Quiry, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Aubert, Rieux, Hampres et Sautzart. Encore, faut-il ajouter que dans ces deux dernières communes, les tissages mécaniques ont pu près du tissage à la main, qui seul nous intéresse ici.

On pourrait trouver encore quelques colonies de mouchoiriers dans d'autres villages, mais elles sont trop peu considérables pour nous intéresser. Sans contredit, les centres les plus importants sont : Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Avesnes-lez-Aubert ; car dans ces deux localités se trouvent non seulement un grand nombre de tisseurs, mais aussi la majeure partie des patrons.

Avesnes-lez-Aubert est un gros village, à égale distance, entre Sotermes et Cambrai ; l'éclairage à l'électricité, qui l'a permis depuis longtemps, grâce à M. André Derjux, ses rues larges, bordées de nombreuses maisons à étage, sa place publique très grande, ses magasins bien achalandés, son marché de chaque vendredi, son vaste hôtel-de-ville neuf, sa brillante demeure, tout cela contribue à donner à cette commune les allures d'une petite ville : les habitants sont d'ailleurs très flattés quand on les traite en « citadins ».

Avesnes-lez-Aubert fabrique surtout des mouchoirs à la main, de grande spécialité. Quelques patrons ont des maisons de commerce à Cambrai et à Paris. Plusieurs fabricants y font actuellement construire des tissages, qui, s'ils se multipliaient, auraient vite fait de ruiner dans cette localité le tissage à la main. Et la voix retentit dans les caves ensoleillées.

depuis Quiry jusque Rieux, et comprend Beuvry, Quiry, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Aubert, Rieux, Hampres et Sautzart. Encore, faut-il ajouter que dans ces deux dernières communes, les tissages mécaniques ont pu près du tissage à la main, qui seul nous intéresse ici.

On pourrait trouver encore quelques colonies de mouchoiriers dans d'autres villages, mais elles sont trop peu considérables pour nous intéresser. Sans contredit, les centres les plus importants sont : Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Avesnes-lez-Aubert ; car dans ces deux localités se trouvent non seulement un grand nombre de tisseurs, mais aussi la majeure partie des patrons.

Avesnes-lez-Aubert est un gros village, à égale distance, entre Sotermes et Cambrai ; l'éclairage à l'électricité, qui l'a permis depuis longtemps, grâce à M. André Derjux, ses rues larges, bordées de nombreuses maisons à étage, sa place publique très grande, ses magasins bien achalandés, son marché de chaque vendredi, son vaste hôtel-de-ville neuf, sa brillante demeure, tout cela contribue à donner à cette commune les allures d'une petite ville : les habitants sont d'ailleurs très flattés quand on les traite en « citadins ».

Avesnes-lez-Aubert fabrique surtout des mouchoirs à la main, de grande spécialité. Quelques patrons ont des maisons de commerce à Cambrai et à Paris. Plusieurs fabricants y font actuellement construire des tissages, qui, s'ils se multipliaient, auraient vite fait de ruiner dans cette localité le tissage à la main. Et la voix retentit dans les caves ensoleillées.

Saint-Hilaire compte près de 2.500 habitants : c'est un joli petit village, bien rond, tout entier groupé autour de son clocher. Les vieux, les témoins du passé, ne disent combien j'ai perdu à n'être pas né cinquante ans plus tôt. Oh ! alors, quelle joie de voir ces navettes qui, chaque jour, se baladent complètement cachées dans des étroits passages, et qui, chaque matin, sont entourées de grande peupliers, d'énormes bouillottes ; l'airain couvait joyeusement entre une double haie de saules.

Mais des ordres sont venus ; il a fallu aller au travail, qui, généralement, s'aligne à pas de clou sur des petites routes qui ont été percées par des chemins de fer. Les petites accidents de terrain, les talus boisés ont disparu ; l'alignement vaut bien la poésie, après tout, n'est-ce pas, monsieur l'agent voyer ?

Le village de Saint-Hilaire est encore un village très gai. Le charme de la navette monte de toutes les caves, mêlé aux canotiers, aux refrains politiques et au bruit des métiers. Toutes ces voix forment un harmonieux concert qu'il est très intéressant d'écouter, surtout pendant les longues heures de repos.

Comme tous les villages du Cambrésis, Saint-Hilaire n'est pas bâti de façon très régulière ; car une seule chose importe lorsqu'on y construit une maison, c'est que la cave ait une verrière ouverte au midi, par où la lumière puisse pénétrer abondamment, et sans rencontrer d'obstacle. Dès lors on y trouve toutes les maisons qui tournent désagréablement le dos à la lumière, d'autres, beaucoup plus nombreuses, ont pignon sur rue. Au milieu de ce pignon est percée une large ouverture en demi-cercle, qui épouse la forme de la voûte et que ferme une légère verrière. Cette trouée vers le ciel doit servir à éclairer toute la cave du tisseur.

Nous étudierons l'industrie de la batiste spécialement à Saint-Hilaire ; car dans ce village, nous trouverons les différents spécialités du genre et une sérieuse organisation professionnelle.

(A suivre.)

R. CLAIN.

Chez les CHEMINOTS

UNE AFFIÈRE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATIONAL

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer vient de rédiger l'affaire suivante, que nous donnons à titre documentaire :

AVANT LA GREVE

Les ouvriers et employés des chemins de fer français, avant de mettre à exécution les décisions prises par le Conseil d'Administration du Syndicat national, ont tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

Le conseil d'administration du Syndicat National des travailleurs des chemins de fer a tenu une réunion à Paris, le 27 juillet 1910, à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. le directeur national.

présentation et collaboration qui ne sont qu'une comédie.

Toutes ces demandes auraient pu être satisfaites sans difficulté, si tous nos dirigeants, actionnaires et gouvernants, avaient voulu discuter en vue de leur réalisation.

Il n'en est rien, on nous refuse la discussion.

Dans ces pays, où l'on prétend être démocrate, c'est le fédéralisme qui domine et qui ne veut rien céder des gains monstrueux qu'il ramasse sur la dos des 350.000 prolétaires de chemins de fer.

Il n'y a donc pour ces malheureux qu'une solution : la révolte, par les bras croisés, seuls armes dont ils disposent.

Le prolétariat des chemins de fer, dans ces conditions, déclina toute responsabilité des désastres qu'entraînera la grève et la laisse tout entière à la féodalité financière et aux gouvernements qui ne sont que les valecs de cette féodalité. Il dit au public à qui il s'adresse, que s'il souffre de la grève des chemins de fer, c'est parce qu'on n'a su ni voulu nous aider dans la solution de nos revendications.

LES RÉCOLTES

Paris, mercredi 3 août.

Le temps avait été meilleur une partie de la semaine dernière, mais les ondes éraillées ont repris avec assez de vigueur depuis samedi dans toute la France, augmentant bien entendu les appréhensions qui étaient sur le point de se calmer.

Il a fait légèrement meilleur depuis vendredi, mais partiellement ; il y a eu quelques pluies, mais insuffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

En Touraine, dans l'Anjou et la Berry, l'apport des pluies du 3 août a été très apprécié, car il a permis de constater la persistance de l'humidité occasionnant un développement de plus en plus envahissant d'herbes parasites dont les plus nuisibles sont le scorzon, le chardon, les coquelicots, les sauges.

Dans l'Ouest, toute cette campagne, l'aspect des plaines a été très agréable. C'est ainsi qu'en Bretagne, dans le Morbihan et la Loire-Inférieure, nous ne donnerons pas de bons résultats, tandis que dans les départements du Centre et du Midi, nous aurons de très bonnes récoltes.

En Sarthe, l'état des cultures est seulement moyen alors qu'en Mayenne il est plus satisfaisant, ainsi qu'en Normandie. Si les récoltes de céréales ont été assez bonnes, les récoltes de légumes ont été moins satisfaisantes.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Le 3 août, le temps est resté nuageux et pluvieux, quoiqu'il ait été moins venteux qu'on ne le craignait. Les pluies ont été assez copieuses, mais elles n'ont pas été suffisantes pour que l'on puisse espérer un début de récolte satisfaisant.

Avouons : c'est la récolte qui a le moins souffert de temps. Cependant on se plaint de l'envahissement des herbes, de la maturité difficile et inégale. Le résultat sera moins bon, au total, que la précédente récolte malheureusement.

Orges : il faudrait du beau temps. On s'en plaint dans l'Est et dans le Centre. En Beauce et dans l'Ouest c'est la temps qui va décider du sort.

Les sarrasins vont très bien.

Les fourrages ont donné de la déception pour la conditionnement pour les premières coupes à cause du temps humide, mais les récoltes de foin ont été assez satisfaisantes.

Les pommes de terre ont la maladie du phytophthora infestans ; ce sera une médiocre récolte.

Il faudrait du temps sec et chaud pour les vignes qui sont en retard, mais les récoltes de fruits, et la crainte que les betteraves souffrent à leur tour de l'invasion des herbes, on voit que la situation est loin d'être brillante.

LE MEILLEUR APÉRITIF VICHY-CELESTINS

Dans tous les Cafés et QUARTS de boîtes.

CONTRE LE CHOLÉRA

L'« Officiel » de jeudi publie un décret contenant les mesures préventives à prendre contre le choléra.

En voici les principales dispositions :

Toute personne venant d'une région contaminée de choléra et qui présente un état de santé suspect, doit se faire vacciner.

Si la maladie se déclare, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'inspecteur d'hygiène, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, un médecin délégué départemental, qui, dans le cas contraire, est nommé par le préfet, et qui, de concert avec le commissaire spécial, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Toute personne venant d'une région contaminée de choléra, et qui présente un état de santé suspect, doit se faire vacciner.

Si la maladie se déclare, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'inspecteur d'hygiène, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, un médecin délégué départemental, qui, dans le cas contraire, est nommé par le préfet, et qui, de concert avec le commissaire spécial, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Toute personne venant d'une région contaminée de choléra, et qui présente un état de santé suspect, doit se faire vacciner.

Si la maladie se déclare, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'inspecteur d'hygiène, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, un médecin délégué départemental, qui, dans le cas contraire, est nommé par le préfet, et qui, de concert avec le commissaire spécial, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Toute personne venant d'une région contaminée de choléra, et qui présente un état de santé suspect, doit se faire vacciner.

Si la maladie se déclare, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'inspecteur d'hygiène, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade, et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, un médecin délégué départemental, qui, dans le cas contraire, est nommé par le préfet, et qui, de concert avec le commissaire spécial, procède à l'isolement et au transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où de lavis du médecin l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour